royaliste université

N° 19
20 MAI 1982
Prix : 3 F
supplément à
«Royaliste» 360
ISSN 01515772

Connaissez-vous la NOUVELLE ACTION ROYALISTE ?

éditorial:

Il était temps de mettre un terme à la loi Faure, préparée en hâte, et votée en novembre 1968 afin de récupérer et neutraliser les conséquences du Mouvement de Mai dans la vie des universités. Aussi le gouvernement socialiste prépare-t-il un projet de loi et mène-t-il en ce moment la concertation.

Cette concertation est en elle-même un bon point. En avons nous fini avec l'autocratisme et l'arrogance ministérielle du précédent septennat ? En outre, les universités ont rejoint l'ensemble du système éducatif. Une bonne chose ? C'est un signe du refus de la marginalisation des étudiants par rapport à la vie sociale qu'avait voulue et accentuée Giscard. Mais d'un autre côté, il ne faut pas oublier que la rue de Grenelle est une institution extrêmement lourde et sclérosée, de plus, depuis le 10 mai 1981, soumise à de fortes pressions partisanes, pour ne pas parler de situation d'interdépendance avec, pour parler clairement, la FEN. (1)

La commission Jeantet, chargée par Savary de la préparation de cette loi, semble avoir fait preuve de bonne volonté. Ainsi, ce n'est pas sans intérêt, ni même soulagement, que nous la voyons prendre en considération les problèmes des relations culturelles internationales. Depuis sept ans, l'Université Française sous le fantasme «mondialiste» giscardien, s'est en fait fermée au monde et en particulier à la francophonie : politique raciste

RÉFORME DE L'UNIVERSITÉ :

la bonne volonté ne suffit pas !

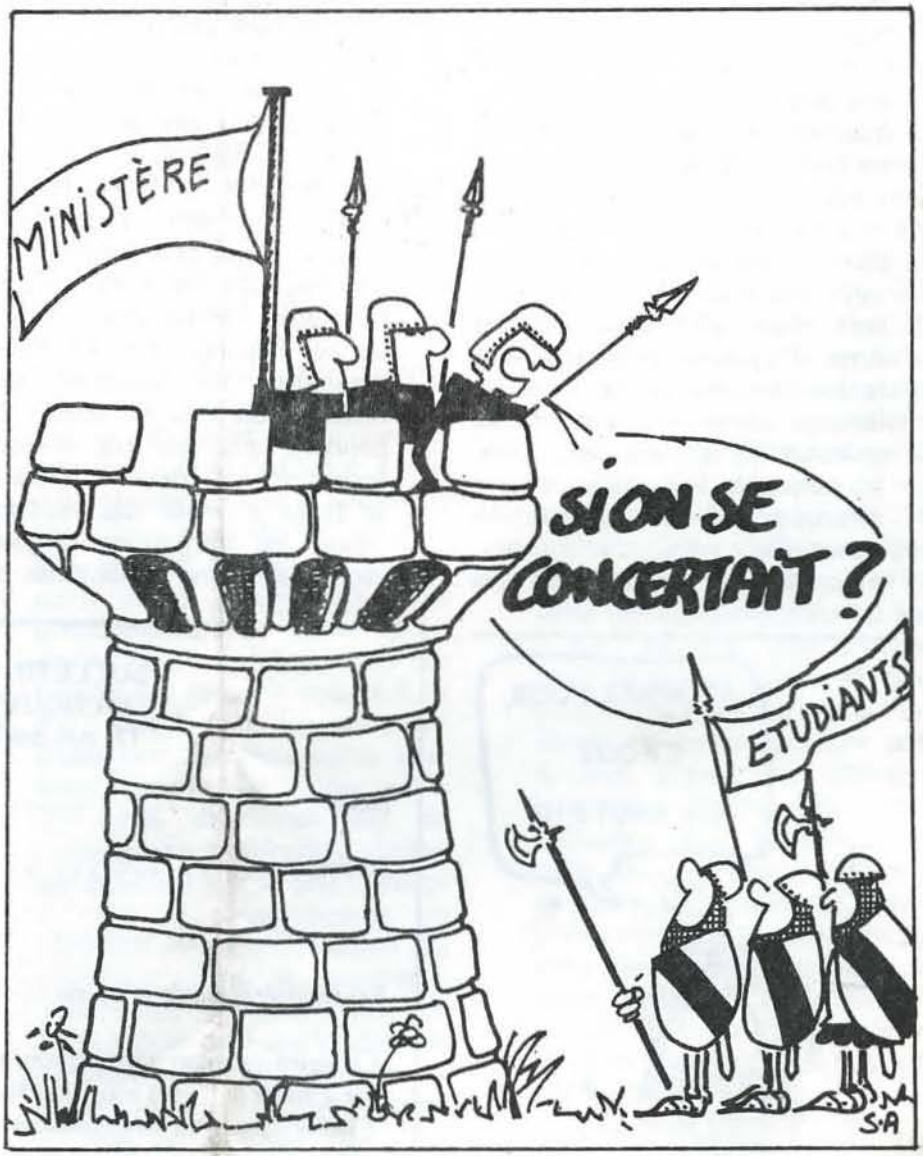

envers les étudiants étrangers, affaiblissement de nos échanges culturels partout et surtout avec les pays francophones, insertion «mondialiste» des relations culturelles dans le partage Est-Ouest et le système capitaliste international. En voulant rompre avec cette politique désastreuse et surtout fonder nos relations non pas sur un rapport de dominant à dominé, mais sur un véritable échange culturel laissant à chaque partenaire l'épanouissement de sa propre identité, la commission Jeantet touche à un problème fondamental. L'avenir de la France c'est en effet aussi la francophonie, ainsi que la recherche d'une troisième voie entre l'impérialisme des deux blocs. Mais cela suppose une rupture totale avec l'ordre économico-politique, et par conséquent culturel, imposé après la fin de la seconde Guerre Mondiale ....

Nous notons aussi avec intérêt que dans le texte introductif au questionnaire destiné à permettre la concertation, les termes de «région» et d'«autonomie des établissements» reviennent à plusieurs reprises. Nous avons souvent regretté, sinon dénoncé, tant dans «Royaliste-U» que dans «Royaliste-bimensuel», que la loi Defferre sur la décentralisation «omette» les domaines universitaire et culturel. Mais, ira-t-on plus loin qu'un simple réformisme ? Car la question essentielle, celle du financement des Universités n'est que peu abordée. La commission ne va-t-elle pas jusqu'à demander si «le développement de l'autonomie financière des établissements est souhaitable ?»... Développement de quoi d'ailleurs puisqu'il n'y a rien encore ou presque à développer ! Et si la commission parle d'autonomie des universités, même de pluralité des statuts et d'insertion des universités dans la vie régionale, à aucun moment néanmoins elle ne met en cause la tutelle financière et administrative de la rue de Grenelle. Il est bien dit que «la nouvelle loi doit ouvrir le champ d'une pluralité des statuts correspondant à la multiplicité des fonctions ainsi qu'à la spécificité et à l'autonomie de chaque établissement», mais comme il est aussitôt ajouté : «dans le respect des missions assignées à l'enseignement supérieur», on se demande : — quelles missions assignées par qui ? Tant il est vrai que derrière des mots prometteurs on peut mettre beaucoup de choses différentes. De même la réinsertion des activités universitaires dans la vie régionale sont des termes un peu forts au regard du sens général des travaux de la commission Jeantet. Pourtant les mots «adaptation aux besoins économiques» de ces régions, et de la nation d'ailleurs, sont employés. Cela nous semble déjà un acquis. Cependant dire que ces «besoins économiques» devront «réguler le flux» d'entrée des étudiants «dans les formations longues» témoigne d'une sollicitude un peu trop particulière à notr goût de la commission pour le formations courtes ou profes sionnelles, ainsi qu'à la mobil té étudiante. Loin de nous l volonté de séparer les domaine socio-économique et univers taires, séparation, marginalis tion (intéressée) que préci ment nous avions dénoncée sous le septennat précéden Mais les termes d'«adaptation de «régulation», pour ne pren dre qu'eux, nous ne savons qu trop ce qu'ils signifient dan notre système économique l béral... La commission Jeantet avec une pudeur étrange sou un gouvernement socialiste, n dit mot du libéralisme écono mique. Là est le danger.C'es pourquoi la Commission-Educa tion de la NAR avait conclu lors de notre deuxième congrè national qu'«une véritable révo lution de l'enseignement en Fran ce ne peut aller sans une révolu tion économique parallèle» (2 Mais est-ce là le souci du gouve nement socialiste ? Et par cons quent de la rue de Grenelle ? D puis un an en tout cas, il ne force pas.

Axel TISSERAN

(1) Cf Royaliste numéro 354
(2) Cf Royaliste numéro 351
NB : Il y a bien d'autres points à considér encore. Nous reviendrons bien évidemme sur cet important projet, en particulier, lo de la discussion de la loi au Parlement automne prochain.

BULLETIN RÉPONSE A RETOURNER A LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE
17, rue des Petits-Champs - 75001 PARIS

NOM : ..... **Prénom** .....

Adresse : .....

.....

Fac/matière/année d'étude : .....

☐ **désire recevoir sans aucun engagement de ma part un abonnement de 2 mois à votre journal «Royaliste».**
☐ **désire recevoir une documentation sur la Nouvelle Action Royaliste.**

ELECTIONS

Les élections universitaires de cette année auront eu un rôle fort important. Elles auront marqué le premier échec du gouvernement en matière d'éducation. 26,17% seulement des étudiants, soit 193.143 sur 753.199 inscrits sont allés aux urnes pour élire leurs délégués aux conseils d'UER.

Cela semble bien prouver que ce n'était pas la loi Sauvage qui dissuadait les étudiants de voter. D'ailleurs, bien avant le vote de cette loi et sa promulgation, le taux de participation était déjà très faible, 27,14% pour l'année universitaire 1979/80.

Remarquons que le chiffre de 26,17% avancé par le ministère n'est que partiel, ce dernier n'ayant pas les structures adaptées pour collecter assez vite les résultats. C'est un comble quand on claironne à doite et à gauche l'importance de ces élections, au point d'organiser des campagnes publicitaires pour amener les étudiants à voter.

Cette campagne publicitaire a semblé néanmoins être bien discrète, et de plus, un certain nombre de présidents d'université n'ont guère mobilisé leur administration pour assurer un large succès à ces élections.

A cela vient s'ajouter le rejet, toujours aussi grand, des syndicats. Il est intéressant de noter que, malgré la participation de l'UNEF-ID, le taux de participation cette année, apparaît comme inférieur à celui de l'année universitaire 1979-80. Or, à cette époque, l'UNEF-ID boycottait les élections, preuve supplémentaire que la clientèle de cette dernière n'est pas aussi considérable qu'elle le prétend. Cela ne l'empêche pas de clamer à qui veut bien l'entendre qu'elle est LE syndicat des étudiants, puisqu'elle a plus de siège que l'UNEF ex Renouveau. Cette dernière, bien sûr, affirme le contraire. Quant au ministère, il est incapable de départager les antagonistes et peut-être même ne le souhaite-t-il pas.

Sur un autre plan, ces élections auront permis une représentation plus importante des assistants et maîtres-assistants ou des personnels non-enseignants. Les professeurs de rang «A» où recrute principalement l'UNI ont perdu de leur importance au sein des conseils d'UER et d'Université. De nouvelles majorités se sont dessinées qui ont permis au SNES-sup de remporter de nombreux sièges de présidents d'Université, et de modifier la majorité au sein de la conférence des présidents d'Université qui se trouve désormais en conformité avec la majorité politique; à ceci près néanmoins que le SNES-sup est plus proche du P.C. que du P.S. De fait, l'évolution des rapports entre la conférence des présidents d'universités et le gouvernement pourrait être tributaire des rapports entre P.S. et P.C.. Cela à deux nuances près : d'une part les deux partis semblent s'être entendus pour que le SNI voit sa conception de l'enseignement primaire, contestée pourtant par le SNES, adoptée par le gouvernement, en l'échange d'une domination du SNES-sup dans le supérieur. D'autre part n'oublions pas que les membres de la conférence des présidents se sont par le passé davantage montré des professionnels que des militants. Rappelons-nous qu'en 1980, une conférence des présidents, pourtant favorable dans sa majorité, au gouvernement d'alors, avait été un élément moteur de la campagne contre le démantèlement des universités par Mme Saunier-Seïté et que d'autre part, comme ils le rappellent à juste titre, il se montrent peu enclin à favoriser les clivages politiques.

Dernier point significatif de ces élections : la mièvrerie du débat; aucun des syndicats n'a abordé la question de la future loi d'orientation, ni développé le rôle que l'Université devrait jouer dans la société. Chacun a étalé son catalogue de promesses corporatistes et tout ce qu'il a obtenu pour les étudiants dont chaque syndicat est LE syndicat... Les tracts diffusés par certaines administrations universitaires pour expliquer l'importance des élections au moment où l'on préparait une nouvelle loi d'orientation, n'ont pas aiguisé la réflexion des syndicats, ni l'intérêt des étudiants pour les élections. Cela aussi, c'est un échec pour le gouvernement. M. Savary a voulu redonner vie à l'Université en faisant abroger la loi Sauvage. C'était une naïveté de croire qu'une telle mesure serait suffisante. Pour aboutir, il faudrait faire preuve d'audace et de courage en matière de réforme universitaire - et encore le mot est-il bien faible - et non pas s'efforcer d'endiguer et de récupérer ce qui existe au point de vue syndical et qui est déjà si peu enclin au changement.

Jean-Marie TISSIER

quand l'université renvoie les étudiants étrangers

Il y a un peu plus de deux ans,* le 2 avril 1980, le décret Imbert était totalement entériné. D'après le gouvernement précédent, ce décret avait un double but : mieux répartir d'une part les étudiants étrangers dans les universités françaises, s'assurer, d'autre part, de leur connaissance du français, ce qui consistait en fait à les sélectionner sur la foi d'un seul petit test sans aucune contre-partie réelle d'un approfondissement de notre langue. La difficulté essentielle de ce test, d'ailleurs, ne réside pas dans la dictée ou dans l'explication de texte (toutes deux du niveau de la 3ème du secondaire français), mais dans le fait que seul un écrit était prévu, sans autre contact, après l'épreuve, avec l'Université et les enseignants. De plus c'est au recteur de décider de la recevabilité de la préinscription après l'épreuve. A savoir au fonctionnaire le plus soumis de l'Education Nationale : sa décision étant sans appel, c'est bien «l'employé du ministre» qui décide, avec tout ce que cela peut signifier - surtout sous le précédent septennat - pour certains ressortissants de certains pays, de connections peu avouables avec le Quai d'Orsay.

Quant à l'autre point capital, il concernait la centralisation des demandes d'inscriptions des étudiants étrangers. Une commission réunie à Paris et dirigée par des fonctionnaires des Ministères des Affaires étrangères -aujourd'hui Relations extérieures - et des Universités - aujourd'hui rattaché à l'Education Nationale - devait entre autres choses répartir les étudiants étrangers afin de mieux les intégrer à la population estudiantine française en évitant de les concentrer dans une même région, voire dans un groupe d'universités - où ils seraient proportionnellement trop nombreux par rapport à leurs camarades français. Il y a en effet plus de 100.000 étudiants étrangers en France dont plus de 50% dans la seule région parisienne. Une intention louable somme toute si c'était le souci de ne pas assister à la constitution de ghettos et la volonté, par une meilleure intégration dans le monde étudiant français des étudiants étrangers, de ne pas permettre au racisme, malheureusement toujours latent, même dans le milieu universitaire - trouver des prétextes plus ou moins apparents de s'épanouir. Mais certaines universités ont réagi. Prenons l'exemple de Paris VI et Paris VII. Toutes deux organisent un cursus de sciences exactes (DEUG SSM, SNV et MASS). Parmi les étudiants étrangers de ce cursus, nous avons mené une enquête. (Nous devons signaler que les deux universités se trouvent sur le même campus). A la question : dans quelle université êtes-vous et comment l'avez-vous choisie ? Une écrasante majorité des étudiants, confirmant les données recueillies par ailleurs, nous ont répondu Paris VII, et qu'ils avaient choisi cette université... par hasard ! Or on constate une grande différence entre les pourcentages d'étudiants étrangers dans les deux cursus. C'est que tout est fait, quand on y regarde de plus près, dès que l'on arrive sur le campus, pour orienter l'étudiant ignorant les différences entre les deux facultés, ou simplement indécis. Du simple panneau d'affichage à l'emplacement respectif des secrétariats d'inscriptions (celui de Paris VII au beau milieu du

campus, celui de Paris VI dans des préfabriqués à l'écart), tout mène à Paris VII. Sans oublier, bien évidemment qu'à Paris VI, on demande en plus de toutes les formalités (demande d'équivalences, test de français) un examen de passage. Encore un barrage pour favoriser le report des candidatures de Paris VI sur Paris VII. De là à penser que des deux universités, il y en a une pour les Français et l'autre pour étrangers....

Mais le cynisme de certains de nos dirigeants universitaires ne s'arrête pas là. Ils essaient de plus de regrouper les étudiants étrangers au sein de sections où ils seront majoritaires. La technique est simple, mais pas nouvelle : fin septembre, quand toutes les sections se remplissent, on en bloque une, puis quand la pression se fait plus intense (comprenez quand les derniers arrivants n'ont plus de places dans les autres sections), on ouvre la dite-section où tous les derniers étudiants s'engouffrent, et, comme ... par hasard ! les derniers étudiants sont en très grande majorité étrangers. C'est ainsi que le tour est joué et on en arrive à des sections comptant plus de 50% d'étrangers. L'intégration est réussie !.

Le «décret Imbert» qui visait une «meilleure» intégration des étrangers dans l'Université française ne fut que de la poudre aux yeux. Pour le gouvernement précédent, il s'agissait surtout d'éloigner les «indésirables». Beaucoup d'universitaires voulaient que l'on se lance dans une chasse aux «étudiants-fantômes», véritables «boulets de l'Université». Il faut pourtant constater que la plupart des étudiants étrangers ne viennent en France que pour étudier, tout simplement, et ajouter que ceux qui peuvent se permettrent de doubler une année (une année de vie universitaire en France coûte très cher) ne sont pas si nombreux.

Le gouvernement actuel se préoccupera-t-il non seulement de faire cesser les effets de mesures administratives, scandaleuses à certains égards, hérités de la précédent «gestion» ? Se préoccupera-t-il d'amorcer une politique universitaire, non pas fondée sur des réactions corporatives, sur une vision politique à courte vue, voire sur des réflexes critiquables, mais prenant en compte l'intérêt que représente pour notre pays une Université reconnue dans le monde entier, et faisant ce qui est nécessaire pour que cette force soit un atout pour notre pays comme pour les pays qui font confiance à notre système éducatif.

X. LAWRENCE

* lire l'article de François Moulin dans «R-U» 14 de novembre 1980

ROYALISTE-Université
supplément à «Royaliste»
numéro 360
mai 1982
directeur de la publication
Yvan AUMONT
17, rue des Petits-Champs
75001 PARIS
Tél. : 297.42.57
imprimerie spéciale
commission paritaire
51 700

CCP Royaliste 18 104 06 N
Centre Paris
Abonnement pour
4 numéros de «R-U»
normal étudiant : 10 F
soutien : 30 F

La N.A.R. (Nouvelle Action Royaliste) est un mouvement royaliste fondé en 1971. Son objectif est de libérer en partie l'Etat des luttes d'influences que se livrent les puissances d'argent et les idéologies. Dans le projet de la NAR, cette libération doit permettre une véritable régionalisation avec des régions autonomes financièrement et culturellement. Dans son dernier manifeste «La Révolution tranquille» la NAR a défendu le principe des nationalisations. La NAR est hostile au principe du «service national» qu'elle estime inutile voire nuisible à la défense du pays. Aux élections présidentielles de 1981 elle a appelé à voter pour F. Mitterrand au second tour.

BULLETIN D'ABONNEMENT A «ROYALISTE-UNIVERSITÉ»
à retourner à Royaliste, 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

☐ Etudiant - Etudes actuelles : .....
souscrit un abonnement d'un an (4 numéros), normal : 10 F,
soutien : 50 F.

☐ Non Etudiant
souscrit un abonnement d'un an (4 numéros), normal : 30 F,
soutien : 50 F.

CCP Royaliste 18 104 06 N Paris

syndicalisme étudiant et pouvoir socialiste

UNEF

L'UNEF ex-Renouveau, qui, comme chacun le sait, a - de même que l'UNEF-ID- gagné les élections aux conseils d'UER, a réuni ses assises nationales à Orsay, auxquelles ont participé deux cents élus UNEF.

Les élus UNEF ont travaillé sur le document de synthèse sur «l'avenir des formations supérieures» adressé par le ministère de l'Education nationale à tous les chefs d'établissement. On a bien entendu veillé à montrer que l'UNEF était un interlocuteur privilégié du gouvernement par la présence d'une représentante du ministère, qui se tenait à la disposition des élus présents pour leur fournir toutes les précisions nécessaires. Cette anecdote est caractéristique de la petite guéguerre que se livrent dans l'indifférence la plus totale les deux UNEF, en vue d'être reconnues comme le syndicat auquel le gouvernement prête une oreille attentive. C'est un moyen habile d'endiguer tout mouvement étudiant et de tenir en main les syndicats. Cela n'a pas, semble-t-il, sauté aux yeux des délégués présents, ce qui prouve que la naïveté est bien décidément une grande chose. Mme Saunier-Seité, en son temps, n'hésitait pas elle non-plus à venir au congrès du CELF. Les personnes changent, mais les méthodes restent les mêmes.

Mais, quel bilan fait donc l'UNEF ex-Renouveau de cette première année de pouvoir socialiste ? Un bilan mitigé... Certes, il y a un mieux, preuve en est que l'UNEF est écoutée, mais des incertitudes demeurent : insuffisance criante des bourses, lenteur dans la perception du changement à l'Université. Les élus UNEF sont bien aimables à l'égard du Pouvoir. Les dépenses sociales n'ont pas augmenté d'un centime dans le budget de l'Education nationale; plusieurs mouvements de mécontentement d'assistants et de chargés de TD ont émaillé l'année universitaire; les universités n'auraient plus d'argent pour les payer, sans oublier l'université de Paris-Dauphine qui a failli arrêter ses cours avant la fin de l'année faute de crédits. Nous revenons toujours au même problème, l'Université française a de plus en plus besoin d'argent et l'Etat-providence sera de moins en moins susceptible de répondre à cette exigence.

Mais cela naturellement n'a pas du tout marqué nos élus UNEF. Le problème pose bien sûr la question de l'avenir de l'institution universitaire. Toujours selon l'UNEF, l'université doit assumer quatre missions :

— assurer la formation de tous les cadres du pays, à tous les niveaux; ce qui suppose une bonne formation initiale, associant étroitement formation fondamentale et professionnelle, ainsi qu'une bonne formation continue intégrée à l'enseignement supérieur.

— contribuer au développement économique social, technologique et scientifique de notre pays afin de développer le potentiel du pays et des régions.

— développer le patrimoine du pays et des régions et assurer un large accès à cette culture.

— permettre la mise en valeur individuelle et collective des différentes catégories sociales et contribuer de façon importante à la lutte contre les inégalités sociales.

Programme bien alléchant à la vérité. Il faut pourtant voir les choses d'un peu plus près. Tout d'abord, on voit l'importance que donne l'UNEF à l'aspect économique du problème. Former les cadres du pays à tous les niveaux : c'est déjà mettre en cause les écoles d'ingénieurs et toutes les grandes écoles qui ne dépendent pas directement de l'Etat, et d'autre part préparer les structures du grand Service public et unifié que la gauche réclame à tort et à travers. Pourtant, parallèlement, on affirme que l'Université doit être un élément moteur du développement régional sur le plan économique et culturel. Or, cela suppose une décentralisation du système universitaire, et une affirmation accrue de l'autonomie de chaque établissement. Cela est-il compatible avec un service public unifié ou avec les intentions du ministère en matière universitaire que nous avions déjà analysées dans ces colonnes...? Certainement pas !

Autre point important : la volonté de l'UNEF ex-Renouveau de voir l'Université recevoir tous les jeunes ou le plus grand nombre, afin de favoriser une dynamique sociale permettant aux enfants issus de milieux modestes de s'élever dans l'échelle sociale. On retrouve en fait derrière cette

revendication l'idée du même enseignement pour tous, et la confusion entre identité et égalité qui a pour conséquence, justement, de rendre cette égalité impossible. On l'a bien vu, faut-il le répéter encore, avec le collège unique; et on le verra avec les propéduetiques que semble vouloir instaurer le ministère après le baccalauréat. Cela ne donnera aucune formation initiale pour reprendre les termes exacts de la résolution de l'UNEF ex-Renouveau.

Il n'est pas nécessairement bon de pousser les jeunes le plus loin possible dans les études. Une entrée dans l'entreprise plus précoce, aidée par une bonne formation permanente, pourrait contribuer à règler le problème d'un système éducatif trop élitiste. Mais cela demande des centres universitaires plus attentifs aux besoins de chacun, donc de plus petite taille et plus autonomes. Ces centres pourraient ainsi permettre une meilleure intégration des diplômés dans l'économie en même temps qu'un soutien pour une économie décentralisée. La commission Jeantet a semblé le comprendre. Or, l'UNEF ex-Renouveau ne perçoit pas le décalage qui existe entre la volonté décentralisatrice sur le plan politique et économique du gouvernement et une conception centraliste de l'enseignement qu'elle soutient à fond. Faire échec à la décentralisation c'est risquer d'empêcher notre pays de sortir de la crise, on voit les enjeux.

Que dire des problèmes culturels évoqués aussi par la résolution de l'UNEF; l'Université ne pourra contribuer à développer les cultures régionales qu'à partir du moment où l'on assume sa décentralisation.

En fin de compte une question vient à l'esprit : à part un tissu de contradictions et de magouilles politicardes, qu'est-ce que l'UNEF ex-Renouveau ? Un sigle qui pourrait s'avérer totalitaire quand il proclame que «la formation d'un étudiant ainsi conçue est un **investissement** pour le pays». Certes. Mais il y a façon de le dire. Celle de l'UNEF n'est-elle pas tributaire de la pensée marxiste pour qui l'économie dirige tout ? Doit-on s'étonner que les étudiants refusent d'être considérés sous leur seul aspect économique et fuient des syndicats aux idées courtes, même si cette fuite ne résoud en rien leurs problèmes ?

M.S.

Le socialisme, formidable aventure du genre humain

Avec les grèves polonaises, la presse française voulait faire la démonstration que le socialisme c'était la faillite, et que nous n'avions rien d'autre à faire en France que de tricoter avec la bande des trois. Quelle gifle ! Le socialisme, oui, c'est formidable ! Vous auriez vu la tête de Poivre d'Arvor quand Edward Gierek déclarait à la tribune du comité central que la dernière période avait vu bien des erreurs et qu'avec les travailleurs, le parti s'emploierait à les résoudre. Ils n'étaient pas beaux à voir tous ces apprentis sorciers quand nous voyions les négociations entre les ministres et les délégués ouvriers retransmises en direct dans l'entreprise, à la TV, à la radio. Chacun pensait aux pêcheurs arraisonnés par la Marine Nationale ou aux radios de lutte CGT cassées par les flics du déclin. En Pologne, dans les cités universitaires, les étudiants ont leurs propres radios libres...

Oui, le socialisme, c'est exaltant ! Pas une voie exempte d'erreurs, de tâtonnements, d'échecs bien sûr. Mais un système qui a la capacité en lui-même de surmonter ses erreurs pour avancer dans sa tâche fondamentale : la libération de l'homme. En Pologne, pas d'exploiteurs et d'exploités. C'est ce que savent bien les ouvriers polonais qui ont travaillé trois heures supplémentaires gratuites dès les accords conclus. Parce qu'ils savent bien que ce système, c'est leur système.

Patrice TRAPIER.

clarté

Pour vous faire penser à la Pologne : un peu d'humour amer comme les Polonais aiment à le pratiquer eux-mêmes :
1/ un dessin envoyé par un de nos abonnés,
2/ un texte paru dans «Clarté» en 1980 ... nous avons pris le parti d'en rire .... !

autonomie universitaire:

un modèle étranger ?

Nous le rappelions dans le précédent numéro de «R-U», les étudiants royalistes militent pour un système où les Universités pourront accéder à une plus grande autonomie. Cela nous semble le complément indispensable à toute politique de décentralisation. Cependant il ne faut pas se cacher les problèmes que cela pose, comme le prouve l'étude des systèmes théoriquement décentralisés en Grande-Bretagne, en République Fédérale d'Allemagne ou aux Etats-Unis. C'est ce dernier cas que nous évoquerons aujourd'hui en conclusion de notre enquête. Aux Etats-Unis le problème est tout à fait particulier. Tout d'abord il existe un système mixte d'Universités privées et publiques. Ces dernières ne sont d'ailleurs pas empêchées, comme leurs consœurs privées, d'admettre le nombre et la qualité des étudiants qu'elles souhaitent, de fixer comme elles le désirent les salaires, les conditions d'embauche et de licenciement des enseignants. Pourtant l'Etat fédéral doit de plus en plus intervenir dans la vie des Universités, non par désir réel de les mettre sous sa coupe, mais par nécessité. Il a dû, tout d'abord, intervenir pour lutter contre les différentes discriminations racistes ou sexistes qui sévissaient dans les universités des Etats du Sud. Mais surtout, le gonflement général des effectifs étudiants - 11 millions d'inscrits en 1981 -, puis l'augmentation énorme des frais de recherche ont dépassé les moyens traditionnels des universités qui ont été obligés de demander de plus en plus de moyens complémentaires aux Etats et à l'Etat fédéral. Il est à noter que le système universitaire dans son ensemble n'a pas fonctionné normalement. La concurrence effrénée à laquelle se livrent les grandes universités a provoqué une super-concentration, une diminution du nombre des petits centres universitaires de plus en plus dévalorisés. Si bien qu'un

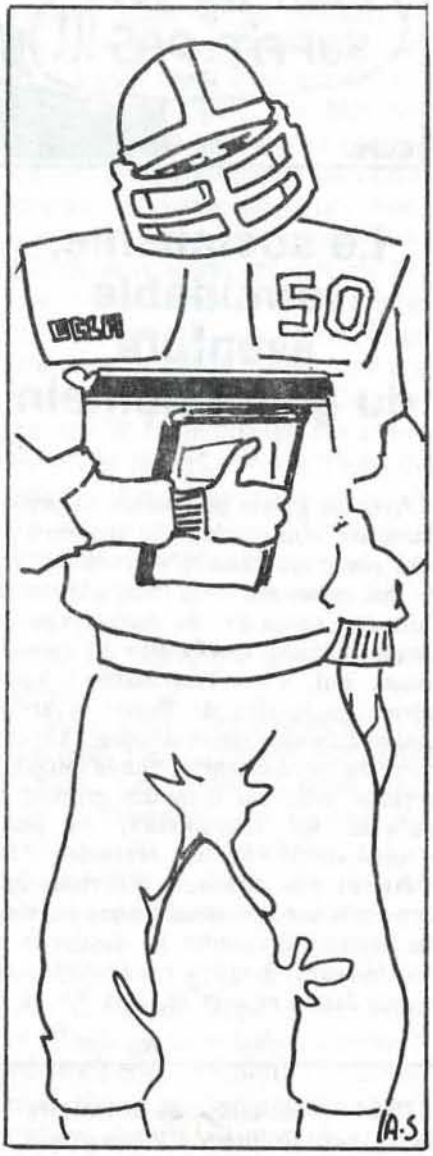

nombre non négligeable d'étudiants américains sont obligés de s'expatrier pour mener des études d'un niveau correct et reconnu. Ils ont donc besoin de bourses pour financer leurs études, ce qui entraîne des coûts supplémentaires pour l'Etat.

En ce qui concerne les diverses bourses, le programme d'aide aux étudiants créé en 1972 avait, en 1975, un budget de cent soixante-six millions de dollars et intéressait quatre vingt-neuf mille étudiants. En 1979, son budget atteignait deux milliards six-cent millions et concernait 8 millions sept cent mille étudiants. Mais l'Etat ne s'occupe pas seulement des bourses. Il participe largement aux frais de recherche des universités. Harward, université pourtant très riche, finance 90% de ses recherches grâce à l'Etat. D'où bien sûr un contrôle assez strict de ce dernier sur la juste utilisation des ressources, qui peut aller jusqu'à des demandes de remboursement, ce qui ne manque pas de provoquer de beaux tollés. Pour faire face à la situation, certaines université tentent de diversifier leurs sources de revenu. Ainsi l'Université de Boston tire 52% de ses revenus des droits de scolarité. Les étudiants font donc les frais du système.

La dépendance d'universités très riches vis-à-vis de l'Etat s'explique par le fait qu'elles ne peuvent en fait disposer de leur capital, seuls les intérêts des capitaux qu'elles peuvent placer entrent dans leur budget de fonctionnement et ne doivent d'ailleurs servir qu'aux achats lourds (constructions, achats d'équipements), sages barrières peut-être, mais qui font que même une université comme Harward dépend de plus en plus du bon-vouloir de l'Etat. Que vont devenir les Universités américaines avec la politique de réduction des dépenses publiques de Reagan ?

Ainsi, que ce soit aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne ou en R.F.A., les universités voient leur autonomie grignotée, réduite petit à petit du fait de leurs problèmes de financement. Il apparaît donc dans tous les cas qu'une véritable autonomie, repose fondamentalement sur une autonomie financière, et plus précisément sur un pluri-financement véritable.

André VIVIER

ACTION ROYALISTE

Chacun connaît la position du collectif des jeunes royalistes pour les élections universitaires. Nous pensons 1/ qu'il vaut toujours mieux se présenter en tant que royalistes, 2/ que cela n'est pas, sauf cas particulier, contradictoire avec une élection aux conseils d'universités étant donnée l'abrogation du quorum étudiant, 3/ que l'élection à un conseil d'université n'est pas, en tout état de cause, un but en soi.

Cela dit nous reconnaissons qu'il peut y avoir des cas particuliers. Il faut alors en discuter. Nous ne vous cachons pas que nous regrettons tout de même que les étudiants royalistes se soient montrés lors des dernières élections peu capables de concevoir une stratégie d'ensemble. C'est ainsi que certains ont été élus sur une liste royaliste (ex. : Sorbonne), que d'autres présentant une liste royaliste n'ont pas été élus, tandis que dans la même UER, un ami se faisait élire en tête d'une liste corporative (Nanterre), que d'autres encore ont créé des listes indépendantes sans références politiques et ont en général été élus (Limoges), ou que d'autres enfin ont été élus sur des listes traditionnelles (UNEF-ID à Reims) considérant que cela était une question d'opportunité locale. Sans parler de ceux qui, seuls vraiment critiquables, voire blâmables, n'ont rien fait. Nous débattrons de tout cela à la session de Montgeron (voir en page 10). Voici en attendant quelques arguments qui vont contre notre position «officielle».

Ils seront illustrés au mieux par l'interview de Christian Camuzeaux, parue dans le bulletin «La Lorraine royaliste» de mars-avril. Christian Camuzeaux a été élu vice-président de l'université de Nancy I.

«C.C. : Comme beaucoup d'étudiants, je refuse la politisation de l'Université et la coupure en deux blocs hostiles. Rappelons que peu d'étudiants votent lors des consultations (près de 30%); la majorité exprime ainsi son désintéressement pour les structures habituellement proposées qu'elles soient de gauche ou de droite. A titre d'exemple, précisons qu'en Pharmacie où aucune des deux listes n'était politisée, les votants étaient 50% malgré un jour de vote très défavorable.

L.R. : Vous ne voulez pas de politique, mais vous êtes un royaliste engagé.

C.C. : C'est exact, je suis membre de l'union des sections royalistes lorraines, et donc du mouvement royaliste français, ceci représente un engagement personnel que je refuse d'introduire directement en milieu étudiant. Je dis «directement», car si vous êtes élu, vos idées, vos conceptions s'imposent d'elles-mêmes; mais par exemple au niveau de ma liste on trouvait aussi bien des giscardiens, des R.P.R., des socialistes ou des «sans-partis». Ce qui importe, ce sont les personnes honnêtes et de valeur, pas les étiquettes sous-entendant des idéologies imparfaites, divisatrices et sclérosantes.

L.R. : Mais est-ce bien la place d'un royaliste dans ces structures ?

C.C. : Un royaliste est un homme engagé politiquement donc philosophiquement, socialement, s'il veut faire progresser ses idées, il se doit de participer à la vie réelle de nos communes, de nos régions, de nos universités...

(...)

L.R. : Vous n'êtes pas élu comme royaliste, est-ce la bonne méthode ?

(...)

C.C. ... je voudrais simplement préciser que comme royaliste je n'aurais même pas été élu à l'UER et que de surcroît, j'introduisais moi aussi la politique dans une Faculté où elle était absente. Personnellement, je pense que si je remplis correctement mon rôle, si je fais passer quelques idées (je compte ainsi relancer l'idée de la régionalisation du budget de l'Education nationale ...) si donc j'arrive à imposer quelques idées, ce sera une première bataille gagnée. Je ne cache pas mes idées, d'ailleurs elles sont connues par beaucoup, mais je ne passe pas mon temps à défiler avec un drapeau à fleur de lys.»

Pour personne, bien entendu il ne s'agit de passer son temps à défiler... reste une position que nous discuterons.

Collectif R-U

L'UNIVERSITÉ ROYALISTE DE L'ROYALISTE-UNIVERSITÉ

3-4 juillet

Le samedi 3 et le dimanche 4 juillet se tiendra à Montgeron une session étudiante très importante pour l'avenir de notre mouvement. Cette session aura pour but de faire le bilan de notre action militante dans les universités, et de mettre au point nos actions futures avec tout ceux qui ont envie de faire progresser les idées royalistes en milieu étudiant. Nous essayons de mettre au point une nouvelle conception du combat politique qui nous permette de nous distinguer des autres appareils politico-syndicaux. Nous aborderons le problème du contenu et du rôle de «Royaliste-Université», quelle rythme de parution ? Doit-il être uniquement axé sur les problèmes universitaires ? Le problème de l'action lycéenne sera également abordé. Nul n'ignore que l'action politique en milieu lycéen est nulle, et bon nombre de militants lycéens veulent rompre cette monotonie. Comment faire, comment les étudiants peuvent-ils les aider ? Enfin nous aborderons les problèmes de formation des militants. Bref nous passerons ensemble deux jours pleins capitals pour l'avenir de notre action, où se mèleront travail et détente. Nous vous adresserons, sur simple demande de votre part, le dépliant de présentation et les indications pratiques pour venir à Montgeron les 3 et 4 juillet prochain.

PROGRAMME DE TRAVAIL

SAMEDI

10 / 11 h
point politique : les étudiants dans la stratégie de la NAR

11 h / 12 h
les forces politiques et syndicales dans l'Université

14 h / 18 h 30
L'université dans la société
rôle et finalité - condition de l'autonomie

L'étudiant dans l'Université
condition de travail
pouvoirs

DIMANCHE

9 h / 11 h
L'action sur le terrain universitaire
thème à privilégier
les élections
l'action technique

11 h / 12 h
Lycéens — Que font les autres ? — Que faire nous ?

14 h / 15 h
«Royaliste-Université» : son rôle, sa conception
liaison entre les étudiants

15 h / 16 h
la formation des militants

BULLETIN-RÉPONSE
à retourner à «Royaliste-U»
17, rue des Petits-Champs
75001 Paris

Nom : .....
Prénom : .....
Etudes actuelles : .....

veut recevoir le dépliant de présentation de la session,

pense d'ores et déjà pouvoir être présent à cette session.

ne pourra pas venir mais veut recevoir le compte-rendu des travaux.

A QUI S'ADRESSE CETTE SESSION D'ÉTUDES ?

Essentiellement aux adhérents ou sympathisants de la NAR qui, possédant une expérience en tant que royalistes dans le milieu étudiant ou lycéen, se demandent comment mener une action efficace. Peu importe le nombre que nous serons. L'essentiel est que les présents soient des militants qui s'engagent à mener une action suivie et coordonnée pour l'année à venir.

L'ENJEU

Pour la NAR, il s'agit 1/ de préparer une stratégie étudiante ayant un minimum d'efficacité pour le recrutement futur, 2/ de préparer de jeunes militants à assumer des responsabilités politiques en son sein. A cet égard, si la session donne les résultats que l'on attend d'elle on parlera peut-être plus tard de la «génération de Montgeron».